



Programme des prix et bourses

Directives concernant la demande

Bourse pour les résidents autochtones en médecine de famille

Pour être complet, le dossier de demande de la Bourse pour les résidents autochtones en médecine de famille doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées de la personne candidate
- L'université de la personne candidate

Veillez fournir séparément les documents suivants :

- Un court CV (maximum quatre pages)
- Deux lettres d'appui d'enseignants décrivant les qualités de leader de la personne candidate et ses aptitudes en communication orale

L'une des lettres de recommandation doit provenir du superviseur d'un cours facultatif en santé autochtone (le superviseur peut être ou non autochtone lui-même) ou du superviseur d'un projet d'érudition témoignant du leadership de la personne candidate en santé autochtone.

Les lettres d'appui sont une composante importante du processus de sélection pour la Bourse pour les résidents autochtones en médecine de famille. Elles devraient contenir suffisamment d'information sur les compétences de leadership et les aptitudes en communication orale la personne candidate pour appuyer sa candidature. Les candidats et candidates seront notés en fonction de leurs réalisations universitaires liées à la médecine de famille, de leurs qualités de leadership, de leurs services rendus à une communauté dont les besoins ne sont pas comblés, de leurs aptitudes en présentation orale et de leurs réalisations exceptionnelles durant les études prédoctorales ou la résidence. Veuillez fournir autant de détails que possible.

Dans un document séparé, veuillez fournir des pièces justificatives de l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- Activités de leadership au cours de la résidence ou des qualités de leadership (autres que les activités du département et du programme, p. ex., implication en médecine de famille organisée, au sein de la Section des résidents du Collège des médecins de famille du Canada ou de Médecins résidents du Canada)
- Réalisations universitaires liées à la médecine de famille (p. ex., publications)
- Réalisations en recherche
- Aptitudes de présentation orale (élocution et prestance lors de présentation devant un grand public)
- Réalisations uniques ou activités exceptionnelles durant les études prédoctorales ou la résidence
- Service auprès de populations vulnérables, telles que les populations rurales, les Autochtones, la communauté 2LGBTQ+, les personnes souffrant de toxicomanies ou de problèmes de santé mentale, les personnes vivant dans les quartiers défavorisés, etc.

Veillez téléverser vos pièces justificatives en format PDF, en prenant soin de respecter les exigences de présentation suivantes :

- Police : Arial ou Times New Roman

**THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA**



**LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA**



- Taille de la police : 12 points
- Marges : Taille standard de 25 mm
- Restrictions relatives au nombre de pages : maximum 10 pages

Les dossiers de plus de 10 pages seront tronqués.